

Rapport d'essais n° R2EM-SIST-18-26072373/B

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R115-1 à R115-3 du code de la consommation. En cas d'émission du présent rapport par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le rapport sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige. Ce rapport sous forme de support papier est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 pages.

A LA DEMANDE DE :
BASECRETE France
554 chemin des Bulliances
38460 CHAMAGNIEU

Rapport d'essais n° R2EM-SIST-18-26072373/B

OBJET

Les essais rapportés par le présent document sont réalisés dans le cadre d'essais à la demande.

TEXTES DE REFERENCE

Les essais sont effectués selon les modalités décrites dans :

- la norme NF EN 13529 :2004 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton – Méthodes d'essai de résistance aux fortes attaques chimiques » précisée et adaptée comme ci-après en accord avec le demandeur.

OBJET SOUMIS À L'ESSAI

Description : Système de revêtement à base de liant ciment et de polymères, appliqué sur le support décrit ci-après (voir page 3)

Date de réception : 09/11/2017

Origine : L'application est réalisée, par le demandeur, au CSTB.

Identification : 72373/E : système « BASECRETE » sur support fibres-ciment

Date de chaque essai : Voir paragraphe « Résultats des essais »

Opérateur(s) d'essais : Christophe MICHEL

Fait à Marne-la-Vallée, le 21 février 2018.

Responsable du Pôle Revêtements et Sols Industriels



Gilbert FAU

Rapport d'essais n° R2EM-SIST-18-26072373/B

DESCRIPTION DETAILLEE DE L'OBJET SOUMIS A L'ESSAI :

Le kit « BASECRETE » (mélange de polymères et de ciment) est composé de :

- 1 seau de 18,9 litres (mélange de polymères)
- 4 sacs de 22,67 kg (mélange de ciment Portland, de silice et de composants brevetés)

Descriptif :

- o Application, à l'aide d'une taloche, en trois couches pour obtenir une épaisseur totale de 3 mm.
- o Soit une consommation totale de 5 kg/m².

L'application du système soumis aux essais est effectuée par le demandeur au CSTB sur le support décrit ci-dessous, avec les composants et dans les conditions précisées dans le présent rapport d'essais.

- Support fibres-ciment sans amiante fourni par le CSTB :

Epaisseur nominale : 6,00 mm

Une durée de prise minimale de 28 jours après mise en œuvre est respectée.

TYPE DE SUPPORT UTILISE :

Désignation de l'essai	Type de support
	Fibres-ciment sans amiante
Détermination de la résistance aux sollicitations chimiques	X

Rapport d'essais n° R2EM-SIST-18-26072373/B

RESULTAT DES ESSAIS

1.1. Détermination de de la résistance chimique

L'essai de résistance chimique est réalisé suivant la norme NF EN 13529 :2004 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton – Méthodes d'essai de résistance aux fortes attaques chimiques » précisée et adaptée comme suit en accord avec le demandeur :

Agents chimiques (fournis par le demandeur)

- Acide chlorhydrique (concentration commerciale 23%) à 10% ;
- Acide sulfurique (concentration commerciale 37%) à 10% ;
- Eau de javel (concentration commerciale 15%) à 15% ;
- Sel (chlorure de sodium) à 100 g/l ;
- Eau oxygénée (concentration commerciale 350 g/kg de peroxyde d'hydrogène) à 35 g/l en peroxyde d'hydrogène;
- Galet de chlore (concentration commerciale 960 g/kg d'acide trichloro-isocyanique) à 100 g/l en acide trichloro-isocyanique.

Éprouvettes

Les éprouvettes sont conditionnées pendant au moins 24 heures à (23 ± 5) °C avant essai.

Mode opératoire

Les conditions en température sont de (23 ± 5) °C.

Des tubes PVC sont utilisés pour déterminer la surface de contact.

Les tubes sont ensuite collés avec un mastic silicone.

Le niveau du liquide doit atteindre une hauteur de 10 mm.

L'essai est réalisé sans pression et les tubes sont recouverts en déposant un verre de montre ou une coupelle d'aluminium.

La durée d'application est de 24 heures et 48 heures.

La présence d'anomalies visuelles est déterminée selon le tableau suivant :

Indice selon NF EN 423 : 2002	0	1	2	3	4
Effet de l'essai après nettoyage/abrasion	Insensible	Très peu sensible	Peu sensible	Sensible	Très sensible

Observations et résultats

Conditions d'essai : 22°C et 46 %HR

Date de l'essai : 18/12/2017

Réf 72373/E

Agent chimique	24 heures d'exposition	48 heures d'exposition
Acide chlorhydrique à 10%	0	0
Acide sulfurique à 10%	0	0
Eau de javel à 15%	0	0
Sel (chlorure de sodium) à 100 g/l	0	0
Eau oxygénée à 35 g/l en peroxyde d'hydrogène	0	1 (léger blanchiment)
Galet de chlore 100 g/l en acide trichloro-isocyanique	0	0

Fin de rapport